

Séance du 08 décembre 2015

L'An Deux Mil quinze, le 08 décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, de la commune de PONT-MELVEZ, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame SCOLAN Marie-Thérèse, Maire.

Etaient présents: SCOLAN Marie Thérèse, CHAMBRY Rémy, LOZAC'H François, DIRIDOLLOU René, BOUILLENNEC Jean-Noël, CHEVANCE Loïc, Le FLOHIC Annie, PIERRE Nathalie, CHAOU Bernard, PASQUIOU Eric, COATLEVEN Stéphane, SEGER Sylvia, THORAVAL Daniel.

Absents : DENES Didier, Le QUELLENNEC-SAVIDAN Cécile.

Mr COATLEVEN Stéphane a été élu secrétaire de séance.

PROJET de SCHEMA de COOPERATION INTERCOMMUNALE :

Lors du dernier Conseil Municipal du 9 novembre 2015, les élus s'interrogeaient sur le maintien des services actuels au sein de la nouvelle structure et déploraient le fait de prendre la décision du regroupement avant d'en connaître les finalités. Au vu des débats, Mme le Maire avait proposé de reporter le sujet afin de prendre le temps de la réflexion.

Mme le Maire expose de nouveau le projet suggéré par Mr le Préfet. Le nouveau territoire regrouperait les communautés de communes de Guingamp, Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, Bégard, Pontrioux et Paimpol-Goëlo : au total 46 communes pour une population de 68 246 habitants. La nouvelle intercommunalité se constituerait en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désapprouve le projet de schéma de coopération intercommunale par :

- 7 voix contre, 4 voix pour et 2 votes blancs.

Le conseil souligne le manque de lisibilité du projet.

Rendu exécutoire par transmission en Sous Préfecture, le 14 décembre 2015.

Marie-Thérèse SCOLAN,
Maire.

